

l'éch[o]



[La SEINE un PASSÉ... un AVENIR]

De tous temps, l'histoire d'Amfreville a été liée à la présence du fleuve qui traverse tout son territoire. Après une période d'ignorance, à la fin du siècle dernier, en raison d'une baisse très importante de l'activité de la batellerie, la Seine, redécouverte, est devenue un atout majeur pour le développement de notre commune en terme d'image et d'attractivité. Rendez-vous en pages 6 et 7 pour un dossier complet sur ce sujet.

INFOS

Éditorial
Budget 2018
Urbanisme
Environnement
Citoyenneté
Solidarité

p. 2 à 9]

Dossier

La Seine :
un passé... un avenir

p. 6 et 7]

ENFANCE

Dans les écoles
Centres de loisirs
Garderie scolaire

p. 10]

MANIFESTATIONS DIVERSES

p. 11]

CULTURE

Retour sur...
Tous au Quai !
Rire en Seine
Musée
Bibliothèque

p. 12 et 13]

VIE ASSOCIATIVE

Sport
Bateliers

p. 14]

INFOS PRATIQUES

Déchets
Forum
Nuisances

p. 15]

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

Il regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).



Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (centres de loisirs, crèche, activités culturelles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, dotations et compensations de la Métropole, à diverses subventions.

Les recettes réelles de fonctionnement 2018 représentent 2.987.336€ auxquelles s'ajoutent des recettes d'ordre entre la section d'investissement et de fonctionnement, soit 472 708€.

FINANCES LOCALES LE BUDGET PRIMITIF 2018

Le budget 2018 a été voté le 28 mars par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à l'accueil de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de poursuivre le désendettement déjà faible de la commune en ne recourant pas à l'emprunt (dernier emprunt contracté en 2006) ;
- de mobiliser, autant que possible, des subventions principalement auprès de l'État

(au titre de la DETR), de la Métropole et plus accessoirement du Conseil Départemental ;

- de maintenir des dépenses d'investissement dynamiques grâce à un autofinancement suffisamment important pour permettre de présenter une section d'investissement en suréquilibre, c'est-à-dire présentant davantage de recettes que de dépenses ;
- de maintenir autant que possible ce suréquilibre de la section d'investissement, gage de maintien d'un certain niveau de services pour les années à venir du fait de la raréfaction des ressources.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes totales 2018 s'élèvent donc à 3.460.044€.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées principalement par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, la délégation du service de restauration scolaire et municipale, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2018 représentent 3.460.044€ et se décomposent de la sorte :

- Dépenses réelles : 2.915.836€ (à titre de comparaison les dépenses inscrites au Budget Primitif 2017 étaient de 2.965.128€)
- Dépenses d'ordre (virement à la section d'investissement) = 544 208€ (représentant environ 19% des dépenses réelles)

L'ensemble des dépenses de personnel (salaires, charges, formation, assurances, prestations sociales etc.) représente la somme de 1.876.000€ soit environ 54% des dépenses totales de fonctionnement de la ville. En 2017, ces dépenses s'élevaient à 1.950.000€ soit une baisse de 74 000€.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

En 2018, cet autofinancement (544 208€) est en baisse par rapport à 2017 (637 814€) Les recettes réelles de fonctionnement des villes ont beaucoup baissé depuis plusieurs

années du fait d'aides de l'État en constante diminution. Ainsi la principale d'entre elles, la Dotation Globale de Fonctionnement de la commune, a été divisée par 2, passant de 466 000€ en 2013 à 235 000€ en 2018.

Si la commune maintient néanmoins tout à la fois un niveau de recettes réelles proche de l'année 2017 et un autofinancement conséquent, c'est principalement le fait de sa gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, de l'évolution des bases des impôts locaux et de dotations d'origine métropolitaine en hausse grâce à la création d'un Fonds de Péréquation des Recettes Fiscales Intercommunales, et plus récemment d'une participation au fonctionnement de l'école de musique et de danse.

À cet égard, il existe quatre principaux types de recettes pour la commune :

- Les impôts locaux (montant 2018 : 1.401.750€)
- Les dotations versées par l'État (environ 380 000€ en 2018)
- Les dotations et compensations de la Métropole (env. 717 000€)
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (représentant une somme d'environ 140 000€ en 2018)

À noter l'inscription d'un nouveau type de recettes au budget 2018 : une taxe locale sur la consommation finale d'électricité, votée au taux minimal, déjà appliquée à un taux beaucoup plus élevé dans la quasi-totalité des communes de France.

LA FISCALITÉ

Les taux des impôts locaux pour 2018 demeurent inchangés depuis la dernière baisse de 2013 :

- Taxe d'habitation : 14 %

- Taxe foncière sur le bâti : 28,10 %
 - Taxe foncière sur le non bâti : 72,13 %
- Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 1.401.750 €

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement, désormais versée à la Métropole) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Les principales dépenses d'investissement pour l'année 2018 sont les suivantes :

- Déficit d'investissement cumulé : 248 244 €
- Remboursement de la dette : 74 000 €
- Extension du centre d'activités culturelles : 55 052 €
- Travaux d'entretien sur le centre d'activités culturelles : 14 608 €



- Équipement de la bibliothèque municipale : 2 640 €
- Aménagement du parc du centre d'activités culturelles et de l'aire de jeux des Mallefranches : 45 200 €
- Travaux d'accessibilité du cimetière et sur le logement : 17 500 €

- Travaux (baies vitrées, toiture de la véranda, sol souple, accessibilité...) à la crèche halte-garderie et au centre médico-social : 54 915 €



- Participation communale aux travaux d'aménagement de l'entrée sud de la commune principalement financés par la Métropole : 26 500 €
- Travaux d'entretien à la salle des sports (chauffage et isolation) : 19 366 €
- Travaux d'entretien de la mairie : 7 050 €
- Services techniques (aménagement et mise en sécurité) : 12 150 €
- École maternelle (portes, accessibilité, chauffage, mobilier...) : 13 888 €
- École primaire (mobilier, structure de jeux, accessibilité, ventilation, alarme, informatique...) : 17 968 €

Les principales recettes d'investissements prévues :

- Virement de la section de fonctionnement : 544 208 €
- Excédent de fonctionnement : 288 639 €
- FCTVA : 60 000 €
- Remboursement de la Métropole (dette) : 22 071 €
- Subventions de l'État : 47 500 €
- Subventions de la Métropole : 84 500 €
- Autres recettes : 27 932 €

Le budget d'investissement a été voté en suréquilibre de 436 602 € pour permettre la réalisation de nouveaux projets importants dans les années à venir.

ÉTAT DE LA DETTE

Au 1^{er} janvier 2018, la dette communale restant à courir (capital restant dû) s'élève à la somme de 753 547 € soit 234,60 €/hab. - un endettement largement en-deçà de la moyenne nationale ou locale d'autant

qu'une partie de l'encours de cette dette a été transféré à la Métropole pour un montant de 175 504 €.

L'encours réel de la dette communale s'élève donc à 578 043 € (soit 180 €/hab.).

ÉDITORIAL



Chères Amfrevillaises, chers Amfrevillais, Après le temps de la préparation du budget (dont vous pouvez découvrir tous les aspects ci-contre), c'est celui des réalisations qui a commencé :

- travaux d'entretien, de valorisation, d'économie d'énergie ou de mise en accessibilité à la crèche, au Centre culturel, dans les écoles, à la salle de sports, au cimetière...
- poursuite de l'aménagement du parc du Centre culturel,
- réhabilitation de l'entrée nord de la commune.

Dans le même temps, la Métropole finalise ses travaux d'assainissement avec la création d'un bassin enterré, les halles commerciales sortent de terre, des logements sociaux sont réhabilités. Les chantiers sont nombreux dans la commune, occasionnant parfois des gênes passagères, mais tous pour un objectif commun : améliorer votre cadre et votre qualité de vie et rendre la commune encore plus attractive.

Cela passe aussi par la qualité de nos écoles avec le retour annoncé de la semaine à quatre jours, le respect et la valorisation de notre environnement, et notamment les bords de Seine, la convivialité des repas de quartier, la solidarité envers les plus démunis et les anciens, les animations diverses et le festival « Tous au quai » qui approche...

Amfreville bouge, Amfreville se transforme, mois après mois, dans le respect de son histoire et de son identité.

Au nom de l'équipe municipale, je souhaite à tous d'excellentes vacances.

Très chaleureusement,
Luc von Lenne, votre maire.

LES JARDINS DE MATHILDE

Comme cela arrive fréquemment dans ce genre d'opérations, les travaux de



construction de la future résidence dite des « Jardins de Mathilde », qui sera située juste à côté de l'église, ont pris du retard alors que leur début avait été annoncé pour le début de l'année 2018. Confronté à plusieurs problèmes techniques, l'opérateur BGF Immobilier avait choisi de retarder quelque peu le démarrage de ces travaux. Ces problèmes résolus, c'est principalement durant l'été que vont avoir lieu les premiers et gros travaux de terrassement et d'excavation nécessaires à la réalisation du parking en sous-sol avant que l'année prochaine ne voit l'édification de l'immeuble qui vous a déjà été présenté et qui comportera 43 logements.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Métropole travaille actuellement en très étroite collaboration avec les élus de toutes les communes à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui sera applicable fin 2019. Afin de présenter les travaux en cours, les plans de zonage et règlements divers, et dans l'attente de l'enquête publique prévue l'an prochain, des réunions d'information au cours de laquelle toutes les questions pourront être posées, seront organisées à la prochaine rentrée par secteurs. Concernant celui de notre commune, cette réunion se tiendra **le 20 septembre 2018 à 18 h 30** à la salle des fêtes du Mesnil-Esnard.

HALLES COMMERCIALES

Le terrain situé en contrebas de l'école Gérard Philipe, à proximité du giratoire de la salle de sports, et sur lequel vont bientôt s'installer des halles commerciales a bien changé.

D'une friche comportant de vieux garages préfabriqués en béton avec une toiture comportant de l'amiante et débordant de déchets aussi hétéroclites que polluants, le terrain, dégagé de tous ses bâtiments, présente désormais fièrement toutes ses qualités : il apparaît grand, aéré, très visible des deux rues qui le bordent et très accessible.

D'importants travaux de terrassement y ont été réalisés afin de rehausser son terrain naturel et permettre l'implantation très prochaine des halles commerciales en cours de préfabrication.

Ce sont d'ores et déjà deux halles qui ont été commercialisées. La plus grande d'entre elles sera occupée par un artisan boulanger et la seconde par la pharmacie locale

actuellement située rue François Mitterrand. Des contacts sont en cours pour la commercialisation par l'investisseur des deux halles plus petites. Une trentaine de places de stationnement seront également créées afin de faciliter les achats. Ces places seront réservées à la clientèle des halles et ne pourront en aucun cas servir pour le stationnement permanent des véhicules.



MAISONS LOGEAL

Malgré un retard assez classique dû tout à la fois à des problèmes administratifs et techniques, les travaux de construction des 10 maisons de ville à l'arrière de la rue François Mitterrand et accessibles



par la rue Gabriel Lemaire, continuent. Les micro-pieux ont été implantés afin de réaliser les fondations dans ce terrain autrefois très humide et le gros-œuvre va bientôt débuter. La livraison est toujours prévue pour l'été 2019.

PROJET DE PISCINE INTERCOMMUNALE LE POINT SUR L'AVANCEMENT DU DOSSIER

Les élus des huit communes concernées (dont Amfreville depuis la décision récente du Conseil municipal prise suite à la consultation publique) par le projet de construction d'un centre aquatique intercommunal sur le plateau Est travaillent actuellement à la création d'une entente intercommunale qui délèguera à la ville de Belbeuf la maîtrise d'ouvrage de cette opération. D'autre part, les principaux partenaires (État, Région, Département et Métropole) ont confirmé leur participation financière pour la construction de cet équipement et Mme la Préfète a donné son accord pour la création d'un futur syndicat intercommunal de gestion.

Toutes les conditions préalables étant réunies, l'annonce publique et officielle de cette construction a été faite par l'ensemble des maires concernés.



Photo non contractuelle

AMÉNAGEMENT DU PARC DU CENTRE CULTUREL ET DE L'AIRE DE JEUX DES MALLEFRANCHES

Dans le prolongement des travaux d'aménagement du Centre d'activités culturelles mené depuis plusieurs années et qui remportent – tout le monde s'accorde à le reconnaître – un fier succès, de nouveaux travaux vont bientôt être réalisés pour compléter encore l'offre proposée aux familles si nombreuses à venir après l'école en semaine, ou le week-end.

C'est ainsi un jeu de grimpe en bois destiné à un public un peu plus âgé que les jeux actuels qui va être implanté en septembre du côté des barbecues. De même un boulodrome va être réalisé prochainement afin



de prolonger en famille le moment convivial partagé en cet endroit et de créer du lien social avec des générations différentes. De plus, le revêtement du terrain de jeux va être intégralement refait en enrobé, pour supprimer les morceaux qui se décrochent et les importantes flaques d'eau qui se forment en cas de pluie.

Dans le même temps, une nouvelle structure de jeux pour les plus petits va également être installée aux Mallefranches, au-dessus du square Prévert. Fréquemment interrogée sur ce sujet, la municipalité a fait le choix, plutôt que de disperser les aires de loisirs sur l'ensemble de la commune en installant quelques petites structures un peu partout, de les regrouper en ces deux lieux afin de proposer du choix et de la variété aux familles plus à même de se rencontrer et d'échanger dans ces endroits. Force est de reconnaître qu'actuellement des familles de l'ensemble des quartiers d'Amfreville s'y retrouvent.



CHANTIERS EN COURS

Aménagement de l'entrée sud

Ce chantier, réalisé par la Métropole, dont le descriptif a été présenté dans un précédent numéro de l'Écho, se déroule conformément au planning prévu et devrait être terminé pour le début de cet été.



Création d'un bassin d'assainissement

À l'initiative de la Métropole, des travaux très importants ont débuté fin mai pour la création

de ce bassin de stockage des eaux usées enterré sur l'espace vert contigu au giratoire nord de la commune.

Dès la fin du mois d'août, le gros oeuvre devrait être terminé, l'objectif de la Métropole et des élus étant de pouvoir rétablir une circulation tout à fait normale pour la prochaine rentrée scolaire. La dalle béton qui a été coulée pour l'installation du chantier sera alors cassée et la parcelle à nouveau végétalisée.



POUR UN MEILLEUR SERVICE POSTAL



Constatant en diverses occasions le trimestre dernier des fermetures prolongées du bureau de poste de la commune mais aussi parfois quelques fermetures occasionnelles, sans information préalable, et alors même que les horaires d'ouverture au public ont été réduits ces derniers mois et que la mise en service d'un distributeur de billets a toujours été refusée, les élus se sont manifestés auprès de la direction régionale de la Poste pour demander que les horaires indiqués soient scrupuleusement respectés afin de ne pas pénaliser la population amfrevillaise.

SORTIES JEUNES

En mai, une douzaine d'ados de la commune, encadrés par des élus, ont visité le musée d'Histoires naturelles de Rouen puis sont allés s'amuser à l'escape Breack Games de la place Saint Marc. Le 2 juin, seize jeunes ont participé à la sortie « accrobranches » à Préaux. Certains se sont sentis un peu trop téméraires et ont dû changer pour un parcours plus facile. Le 9 juin, la commission sports et jeunes a invité ceux de 5 à 18 ans à essayer ou découvrir des sports comme le tir à l'arc, le badminton, le tennis, le tennis de table... de quoi leur donner envie de pratiquer un de ces sports à Amfreville à la rentrée. Vous voulez rejoindre le groupe ? Déposez votre nom et numéro de portable en mairie. Vous serez avertis par SMS

de chaque sortie. À vous d'y donner suite ou pas selon vos goûts !





La SEINE un PASSÉ... un AVENIR

UN PASSÉ TRÈS RICHE...

Amfreville-la-Mivoie ne peut se concevoir sans le long ruban bleu-vert que constitue la Seine qui délimite la commune par ses deux rives d'une longueur totale de près de 8 km.

La deuxième partie de son nom, bien que son interprétation ne soit pas unanime, découle de la Seine ou de ses rives puisque Amfreville semble avoir constitué un lieu d'étape, une sorte de posée (à mi-voie) pour les bateaux durant leur navigation entre le centre de Rouen et des communes situées en amont.



Depuis fort longtemps (sans doute depuis l'Antiquité) des bateaux et leur équipage ont dû venir s'y amarrer pour charger ou vider, y effectuer des réparations plus ou moins importantes ou attendre une éventuelle cargaison, parfois même en y prenant attache fermement en y achetant une petite maison, ou en restant à bord plusieurs semaines, voire plusieurs mois comme l'attestent les registres d'état-civil de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle où les mentions de décès ou de naissances des professions liées au fleuve et au transport fluvial sont extrêmement nombreuses.

Les cartes postales anciennes du début du 20^e siècle ou les souvenirs des plus anciens résidents de la commune l'attestent encore : les quais de Seine et les trois principales îles que comportait la commune débordaient d'activité (culture de l'osier, pâtures).

La plus connue de ces îles, dénommée l'île aux Cerises ou l'île du Jonquay, était un lieu de villégiature à la journée pour les Rouennais et ses occupants leur proposaient des parties de pêche ou de chasse, des collations ou des repas de friture, des promenades en barque ou divers jeux.

Après la Seconde guerre mondiale, de très nombreux bateaux de commerce s'amaraient à proximité, comme en attestent encore les restes des structures en béton effondrées, ou dans le bras Ouest actuellement comblé correspondant rive gauche à l'actuelle Zone industrielle du Jonquay 1 et 2 (voir photo).

Ces îles ont été totalement arasées ou rattachées à la rive gauche dans les années 1960 à 1980.

À proximité de l'actuelle usine Prysmian se trouvait également le chantier de réparation et secondairement de construction de bateaux de l'entreprise Faroult.

Plusieurs endroits de l'actuel Parc Lacoste, dont la Salle verte et la Salle blanche auraient également servi au propriétaire d'une société de navigation locale de poste d'observation de ses remorqueurs travaillant sur la Seine.

Élément rare, deux bacs ou passages d'eau se trouvaient également sur la commune, et le dernier bateau ayant été conservé au Musée maritime et fluvial de Rouen devrait prochainement être classé et devenir d'intérêt patrimonial. De même, de l'autre côté, vers l'aval, des centaines de bateaux étaient amarrés de manière ininterrompue et continue jusqu'au centre-ville de Rouen, mais il faut préciser que près de 30 à 40 000 bateaux fluviaux dits péniches naviguaient encore dans les années 1970 alors que moins de 1 000 exercent encore aujourd'hui. Bien sûr les bateaux ont évolué, ont grandi, ont augmenté leur cale, mais un grand nombre des bateaux naviguant actuellement étaient déjà présents dans l'immédiat après-guerre.

Pour alimenter tous ces bateaux, il existait un peu partout sur la Seine des bateaux avitailleurs (et non ravitailleurs) qui délivraient non seulement du carburant, mais également de l'huile, toutes sortes de produits liés à la navigation qu'on appelle agrès, mais diffusaient également des nouvelles des bateaux de la famille ou des amis qui étaient passés là plus ou moins

longtemps auparavant. Certains mariniens utilisaient même ces bateaux avitailleurs comme boîte postale.

Aucune de ces stations-service pour bateaux ne se trouvait à Rouen mais quatre et même cinq bateaux pendant peu de temps ont exercé leur activité sur notre commune. Appartenant pour la plupart à de grandes compagnies pétrolières telles que Shell ou Antar, les bateaux-avitailleurs étaient pour la plupart gérés par d'anciens mariniens débarqués et installés à Amfreville. Parfois, l'épouse tenait également un petit café ou une épicerie sur la route de Paris que fréquentaient également nombre de mariniens.

Le nombre de bateaux ne cessant de diminuer, celui des bateaux avitailleurs suivit la même courbe et tandis que la plupart furent déchirés, c'est-à-dire envoyés à la ferraille, l'un d'entre eux fut transformé en bateau-restaurant sur l'Oise.

Il ne restait plus qu'un bateau de ce type à Amfreville. Ce bateau connu de tous et représenté sur de nombreux tableaux d'élèves peintres, sur des cartes postales ou sur d'innombrables photos s'appelait Sargasse (voir photo). Fabriqué en région parisienne durant la dernière Guerre Mondiale, il avait longtemps été reconnu pour sa rapidité sur le bassin de la Seine grâce à ses deux moteurs et sa capacité à transporter une lourde cargaison d'hydrocarbures avait séduit l'entreprise Shell.

Celle-ci avait alors fait le choix de retirer les moteurs et de l'amarrer fermement Quai Lescure, à proximité de la salle de sport. Repris par différents propriétaires depuis sa vente, il était le dernier bateau de ce type sur l'ensemble du réseau de la Seine (Oise, Aisne, Marne, Yonne) et même du Nord de la France, mais le Sargasse n'est désormais plus puisque son propriétaire a fait le choix de l'envoyer au déchirage au Havre.

Son emplacement est désormais vide et plus aucun bateau ne s'y arrêtera au milieu de la nuit pour acheter 30 000 litres de fuel, l'annuaire des marées du fleuve ou une paire de sabots en caoutchouc typique des mariniens.

UN PRÉSENT ET UN AVENIR PROMETTEUR...

Toutefois, la commune n'oublie pas son fleuve, bien au contraire !

Si, depuis les années 1970, la tendance était au rejet de ce genre de lieux, réputé sale, dangereux, mal fréquenté et mal odorant, la plupart des villes tentent depuis déjà quelques années de se réapproprier les bords des fleuves et des rivières. Amfreville s'inscrit parfaitement dans cette démarche, bien plus modestement certes que les villes de Bordeaux, Nantes, Lyon ou Rouen, Plusieurs actions qui vont toutes dans le même sens doivent ainsi être citées :

- la création, grâce au Département et à la Métropole Rouen Normandie de la voie verte qui remporte un succès croissant et très important et qui voit passer chaque jour un très grand nombre de promeneurs, de sportifs et de personnes se rendant sur leur lieu de travail,
- l'aménagement de ses abords avec la mise en place de mobilier et la plantation de végétaux,
- l'organisation chaque année d'un festival de tendances actuelles et d'art urbain qui laisse de magnifiques traces sur les murs des entreprises bordant le quai,
- le passage prochain du marathon et du semi-marathon du Département et l'organisation de la foire à tout annuelle.

L'attrait du fleuve a aussi incité des aménageurs à construire des programmes de logements sur des terrains pour certains autrefois en friche.

Plusieurs fois annoncé et sans cesse repoussé, l'accueil d'autres bateaux-logement que les deux actuellement en place devrait enfin pouvoir avoir lieu. La discussion qui avait débuté il y a plusieurs années avec le Grand Port Maritime de Rouen, ex Port Autonome, a évolué il y a peu grâce à un autre gestionnaire du Domaine Public Fluvial. C'est ainsi près d'un km de berge en rive droite au niveau de la salle de sport qui va pouvoir accueillir prochainement plusieurs bateaux-logement ou bateaux recevant du public,

dont l'un pourrait accueillir des ateliers d'artistes et une chambre d'hôtes.

D'autres idées sont encore à l'étude comme l'entretien des abords de la voie verte par des chèvres ou des moutons afin de lutter contre les espèces invasives telles que la renouée du Japon, l'installation de repères pour les sportifs, d'aménagements de loisirs dans le prolongement de la base nautique de Belbeuf, d'une promenade documentée et illustrée par d'anciennes cartes postales et d'autres pistes encore qui seront développées dans les années à venir.



Enfin, l'avenir de la commune d'Amfreville se situe vraisemblablement dans le secteur des bords de Seine avec le secteur dit Eauplet-Lescure (ex Longoménil) où de nouvelles activités sont en passe de voir le jour ou encore sur d'autres terrains situés sur le quai dans le prolongement du complexe sportif qui pourraient permettre la construction de nouveaux logements, l'installation d'activités tertiaires et artisanales et d'équipements publics.

COURS D'INFORMATIQUE

À partir du mardi 2 octobre et jusqu'au 4 décembre 2018, chaque mardi, hors vacances scolaires, de 18 h à 19 h, au local associatif, à l'étage, derrière la Poste, rue François Mitterrand, Gérard Bricchet dispensera des cours d'initiation à l'informatique. Cette session comprendra huit séances d'une heure chacune.

Divers thèmes pourront être abordés :
le traitement de texte (Word),
le tableur (Excel), Internet,
le diaporama (Powerpoint).

Les cours étant formatés par rapport aux attentes des élèves, ces derniers les préciseront lors de leur inscription, à l'accueil de la mairie, aux heures d'ouverture. Il conviendra d'accompagner la fiche d'inscription d'un chèque de 25 €, à l'ordre du Trésor public. Il est conseillé aux élèves possédant un ordinateur portable de l'emporter aux cours. Dans le cas contraire, aucune inquiétude, un ordinateur sera mis à disposition. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant...

REPAS ANNUEL DES AINÉS

Les seniors amfrevillais, âgés de 60 ans et plus ou bénéficiant de l'Aide personnalisée à l'autonomie (APA), sont conviés au repas annuel qui aura lieu le **dimanche 7 octobre, à midi, au Centre culturel Simone Signoret**. Ils pourront s'inscrire soit au foyer Ambroise Croizat, les **jeudis 13 et 20 septembre, au Centre culturel, de 13 h 30 à 15 h** ; ou à l'accueil de la mairie, du **lundi 3 septembre au lundi 24 septembre**, aux heures d'ouverture.

Les personnes âgées de plus de 80 ans (nées en 1938 et avant) et celles bénéficiant de l'APA qui ne seront pas en mesure de s'y rendre se verront offrir un colis alimentaire.



REPAS DE QUARTIER

Que ce soit dans le quartier de la Côte des Grés, au parc du centre culturel pour le centre ville et les Mallefranches ou encore sur l'aire de jeu de la ZAC des Hauts Vallons, les repas de quartier ont connu un bon succès malgré des conditions climatiques très différentes suivant les jours. Ils se sont déroulés dans un bon esprit de partage et de convivialité grâce à l'implication des délégués de quartier, des élus de la commission « citoyenneté » et des nombreux participants venus partager leur repas.

COMMENT FAIRE DES ÉCONOMIES SUR VOTRE CONTRAT DE MUTUELLE

Suite à la réunion d'information qui s'est tenue à Amfreville-la-Mivoie le 3 avril dernier, sur le partenariat de la commune avec la société AXA pour un projet de santé communale, une vingtaine de rendez-vous ont déjà été pris.

Une réduction de 30 % s'applique à tous les Amfrevillais non salariés, retraités, aux plus de 60 ans et aux fonctionnaires territoriaux de la commune. Une réduction de 17,5 % est appliquée pour toutes les autres personnes de la commune.

Il en ressort pour chacun que des économies importantes sur une année, ont été constatées. Toutefois, les gens qui ont encore des avantages sur leur mutuelle grâce aux conventions collectives de leurs anciens employeurs ne sont pas forcément gagnants à changer.

Ceci étant dit, une rencontre n'engage à rien et peut vous faire économiser beaucoup d'argent. Alors, si cette opportunité vous tente, vous pouvez appeler Mme Audrey Durand au 06.47.79.63.46.

LA « PASSERELLE AMFREVILLAISE » AIDE LES FAMILLES AUX FAIBLES REVENUS

La distribution des colis de denrées alimentaires s'est arrêtée le 29 mai, sous sa forme classique ; elle reprendra le mardi 2 octobre. Mais elle pourrait continuer pendant la période estivale sous une autre forme. Les familles concernées en ont été informées. Les familles aux faibles ressources sont invitées à s'inscrire ou à renouveler leur inscription dès la deuxième quinzaine du mois d'août en prenant rendez-vous au 02.32.98.90.36. Elles seront reçues au bureau du CCAS, à la mairie, pour constituer leur dossier.

Il est impératif de se munir d'un document d'identité, de la feuille d'imposition ou de non-imposition, des documents des ASSEDIC pour les demandeurs d'emploi, des documents attestant du changement de situation familiale (séparation, divorce, garde d'enfants, etc.), des attestations professionnelles, ainsi que tous les documents liés aux ressources et (éventuellement) à l'endettement du foyer.

La distribution des colis alimentaires se fera chaque mardi, de 15 h 30 à 17 h, au local de la Passerelle, derrière la Poste, rue François Mitterrand.

Le coût d'un colis adulte reste fixé à 1,70 € ; 0,90 € pour les enfants de 4 à 14 ans et gratuit pour les tout-petits.



Après dix années consacrées à l'association, Mme Françoise Gombert (photo), présidente depuis sa création, a exprimé le souhait de cesser ses activités. Ses qualités de gestion et de médiatrice seront regrettées de beaucoup.

Un nouveau bureau a donc été constitué : Mme Marie-Agnès Fondard, présidente ; M. Jean-Jacques Cordier, trésorier ; M. Gérard Bricchet, secrétaire ; Mme Monique Leteurre, responsable hygiène. Membres : Mmes Joëlle Crozon, Colette Dubourg, Liliane Fontaine, Liliane Le Pessot, MM. Alain Bocquet, Michel Dubourg, Cyrille Mazet et Jean-Luc Peyrussie.



LA FERME SOCIO-ÉDUCATIVE « AU PRÉ DU BOIS »

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche

de reconquête de ses espaces verts, la commune d'Amfreville se félicite désormais que des animaux occupent de nouveau une partie de ses remarquables coteaux calcicoles et soient chargés d'effectuer leur activité essentielle toute la journée : brouter, afin d'empêcher à la végétation arbustive de se refermer. Attendues et annoncées depuis quelques mois, deux petites chèvres sont ainsi installées sur le coteau juste au-dessus des Mallefranches et de la rue Jules Vallès, tandis que deux ponettes parcourent le très grand coteau du Grand Val.

Ces animaux vont non seulement permettre de compléter et prolonger le travail entrepris par le Conservatoire des Sites Naturels de Normandie qui a déjà permis de faire réapparaître plusieurs espèces de plantes dites méridionales, telles des orchidées, dont la rare Ophrys Bourdon, mais ces animaux

sont également destinés à participer à des animations avec les enfants, dont ceux des écoles à proximité, et les familles afin que l'on n'oublie pas notre proximité originelle avec les animaux.

Des personnes éloignées de l'emploi pourront également, dans le cadre de stages de réinsertion professionnelle, participer à l'entretien des animaux, de leurs terrains et des bâtiments.

Enfin, l'association qui gère cette ferme peut récupérer certains de vos animaux dont vous n'avez plus le temps de vous occuper pour les installer sur les terrains dont elle dispose, mais également pour une durée ponctuelle, pendant vos vacances, par exemple.

Si vous souhaitez vous investir dans cette association en devenant membre, ou uniquement vous renseigner en donnant un coup de main ponctuel, ou encore organiser un anniversaire pour l'un de vos enfants, ou enfin parrainer un animal, n'hésitez pas à contacter Cindy Ardevol au 06 62 74 06 04.



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE AU CHEVAL NOIR



Après un relooking total intérieur comme extérieur, le très ancien établissement du « Cheval noir », situé 165 route de Paris, à l'entrée nord de la commune, a rouvert ses portes le 24 avril dernier avec de nouveaux propriétaires. Cette bâtisse qui existe depuis plus de cent ans a été tour à tour une épicerie, puis un bar et enfin un restaurant routier. C'est maintenant un bar/brasserie convivial et chaleureux, un restaurant authentique qui vous attend. On peut s'y arrêter à n'importe quel moment, du lundi au samedi, pour le petit déjeuner, le déjeuner ou le dîner à l'intérieur de l'établissement et prochainement en terrasse. Sophie et Stéphane vous y proposent, au menu ou à la carte, des recettes simples à partir de produits frais provenant de producteurs locaux et des glaces artisanales à des prix très abordables. L'accueil peut y être privatisé pour un anniversaire, un repas d'affaire, un vin d'honneur même en week-end. Vous pourrez aussi y suivre les matchs de football de la coupe du monde ! Contact : 02 35 67 36 18 <https://www.facebook.com/brasserie76/>

UNE NOUVELLE CULTURE VOIT LE JOUR À AMFREVILLE

Steve Fauvel, 33 ans, et sa compagne Aurélia ont inauguré en juin leur nouveau projet pour lequel ils ont tout lâché : la PALM, ou Pépinière d'Amfreville la Mivoie. Installés sur la commune depuis 2014, ce couple mise tout sur l'exploitation du long terrain pentu derrière la petite maison qu'ils ont acquise. Convaincus de permaculture, ils y amendent la terre avec les déjections des poules qu'ils élèvent, testent et acclimatent en plein air et sans produits plantes vivaces d'ornement, aromatiques, officinales, et quelques légumes... Objectif : proposer aux particuliers pour des prix alignés sur ceux de la grande distribution, des plantes éprouvées et adaptées aux terrains spécifiques locaux, surtout pas les plantes « boostées » en serre de la grande distribution qui peuvent décliner très vite une fois en terre !

Depuis le 14 juin, ils sont présents au marché le jeudi après-midi et il est également possible de les rencontrer et visiter leur pépinière-boutique à domicile au 270 route de Paris sur rendez-vous pour un maximum de partage, de conseils et d'échange... D'ailleurs, le couple propose aussi un suivi des ventes, des prestations de « garden staging » à base, par exemple, de palettes recyclées, mais aussi de l'entretien annuel (tonte, taille, désherbage...) avec un système de crédit d'impôt pour ce dernier service.



Des projets et des idées originales pour développer l'activité ? Ils n'en manquent pas : aménagement d'une tombe de cimetière végétale, atelier pédagogique scolaire autour du tournesol, concours de cucurbitacées (#paietacoloquinte !), ou encore du plus beau jardin... de vivaces !

Il n'y a qu'à faire un tour sur la page Facebook La Palm pour mesurer à quel point ceux-là sont passionnés par la nature ! Quant à la petite Loulia, leur fille, aucun doute sur son orientation : quand elle sera grande elle travaillera à LA PALM ! La Palm – 270 route de Paris à Amfreville – 06 69 59 44 58 – lapalm76@outlook.fr

DANS LES ÉCOLES

À l'école maternelle, la fin de l'année, c'est traditionnellement le temps des sorties, des échanges et de la fête. Avec l'aide des papys jardiniers, les jardins ont pris fière allure. Tout un travail de l'année ayant porté sur le thème du potager, les classes sont allées chacune leur tour au château de Miromesnil où les enfants ont pu profiter de nouvelles activités comme la peinture aquarelle à base de choux rouge et de l'atelier cuisine. C'est aussi sur les coteaux calcaires de la commune que l'association Cardère a proposé aux enfants des animations avec repérage des espèces florales et animales.



Pour bien préparer la rentrée prochaine, les élèves de maternelle sont allés à l'école élémentaire. Encadrés le matin par des élèves de CM, ils ont participé à des ateliers à la salle des sports et ont été accueillis dans les classes l'après-midi par les élèves de CP et CP-CE1.

Pour compléter les échanges entre l'école maternelle et l'école élémentaire, les classes de CM1-CM2 sont venues à l'école maternelle pour raconter des histoires. La kermesse... incontournable, est programmée le samedi 23 juin. Cette année c'est une kermesse éco-responsable qui attend les familles.



LES « NOUVEAUX » RYTHMES SCOLAIRES À LA RENTRÉE 2018

Bien que cela ne soit pas le choix préférentiel des élus, de certains enseignants et représentants de parents d'élèves, le retour à la semaine scolaire de quatre jours a été validé lors du Conseil municipal du 25 avril après diverses réunions de concertation, des retours sans équivoque pour cette solution du questionnaire destiné aux familles et avis des deux conseils d'école.

À la rentrée de septembre 2018, les nouveaux horaires seront :

- pour la maternelle : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 15 à 16 h 15.
- pour la primaire : 8 h 45 à 11 h 45 et 13 h 30 à 16 h 30.

Le décalage d'un quart d'heure a été maintenu dans le sens Amfreville-Rouen pour permettre aux familles l'accompagnement de leurs enfants à la porte des deux écoles. Sur le temps du midi, plusieurs ateliers seront mis en place à l'école primaire et à l'école maternelle un service de cantine le plus approprié possible afin d'encadrer les nombreux petits qui restent pour le déjeuner.

CLASSE DE DÉCOUVERTE



Les élèves de la classe de CE2-CM1 sont partis en classe de découverte du 26 au 30 mars, à Asnelles (dans le Calvados) avec leurs correspondants de Bonsecours.

À l'occasion de ce séjour, les enfants ont pu travailler sur le milieu marin avec notamment une pêche à pied et la réalisation d'un aquarium. Ils ont aussi étudié les marées et la laisse de mer tout en apprenant à préserver cet environnement.

Ils ont pu découvrir le char à voile, sans oublier la fabrication artisanale des sablés d'Asnelles.

Ils sont également allés sur les plages voisines d'Arromanches (plages du débarquement de juin 1944), l'occasion de découvrir des vestiges de la seconde guerre mondiale.

Cette classe de découverte a également permis aux enfants de développer davantage leur autonomie dans toutes les activités de la vie quotidienne.

Une expérience très enrichissante pour tous !

DÉPART EN RETRAITE DE MME NORBERT

Mme Norbert part à la retraite après quatre années de direction à l'école Gérard Philipe, mais aussi 37 années d'enseignement et 11 écoles fréquentées, près de 1 000 élèves éduqués, et après avoir collaboré avec des dizaines de collègues...

et six équipes municipales différentes !

C'est la fin d'une carrière avec des rencontres marquantes et de forts liens d'amitié tissés.

Un pot de l'amitié a permis de marquer ce moment important.

GARDERIES SCOLAIRES : NOUVELLE TARIFICATION

À l'école maternelle et au groupe scolaire primaire, les garderies sont ouvertes avant le début de la journée dès 7 h 30 et après la classe jusqu'à 18 h 30.

Pour simplifier le pointage des enfants et éviter les nombreuses contestations, ce sont des forfaits qui vont être proposés chaque jour à la rentrée 2018 en remplacement de la facturation au quart d'heure : un forfait d'une heure le matin et trois forfaits possibles pour l'après-midi, soit une heure, une heure et demie ou deux heures (le goûter étant compris dans chacun de ces forfaits)

CENTRE DE LOISIRS

Au centre primaire. Pendant les vacances de printemps, les journées ont été bien remplies pour la trentaine d'enfants présents. En plus des sorties environnantes (bowling, cinéma aux Docks, jardin des plantes et Bocasse), des activités manuelles, éducatives, sportives ont été proposées mais aussi culinaires avec le « top chef » ainsi qu'un grand jeu dans le site du parc, « le fort Lacoste ». **Au centre maternel.** C'est autour du thème « far west » que les différentes activités ont été proposées : décor avec cactus géant et petits tipis, fabrication du chapeau de cow-boy, du collier de plumes, du bandana, jeu du lasso et dégustation de quelques sablés du far west.

Des sorties aussi avec Woupi, Balygoo et le Bocasse (sortie avec les grands du centre primaire).



MANIFESTATIONS DIVERSES

11



REPAS DU CLRA

Le traditionnel repas des CLRA (Club de Loisirs des Retraités Amfrevillais) a eu lieu le 29 avril dans une ambiance conviviale et dansante. Une tombola a clos cette journée et le gros lot a été gagné par M. Gouet.

FÊTE DES PARENTS

Le spectacle de chorale de l'école maternelle a une fois encore illuminé la fête des parents. C'est une balade dans les jardins potagers, teintés de jaune orangé et de vert, qui a ouvert les sens de toutes les familles présentes ! On pouvait presque sentir les odeurs de tomates, patates, petits marrons, choux... mais aussi de petits pois, salsifis, poivrons... en ajoutant une petite pointe d'accordéon et le souvenir des poppies. Les petits chanteurs ont été parfaits ! Et le canon des abeilles ! Une très belle réussite. Bravo à toute l'équipe éducative, aux enseignants, ATSEM et autre personnel municipal et parents bénévoles pour l'organisation de cette manifestation qui fut aussi l'occasion pour le comité des fêtes d'offrir une rose à chaque maman et pour la municipalité une coupe de pétillant.



FOIRE À TOUT

La traditionnelle Foire à tout organisée par le Comité des fêtes, ouverte aux particuliers et aux commerçants patentés, aura lieu **le dimanche 9 septembre** sur les quais de la Seine.

Tarif : 1 € le mètre linéaire pour les Amfrevillais (4 € par mètre supplémentaire à partir du 5^e mètre) et 4 € le mètre pour les extérieurs. Pour les personnes souhaitant pouvoir laisser leur véhicule sur place, il est nécessaire de réserver un minimum de 4 m.

Règlement à l'inscription qui aura lieu à la salle Tango, derrière la poste, tous les mardis et jeudis du mois d'août de 14 h à 16 h 30.

NOCES D'OR

C'est devant toute la famille réunie et de nombreux amis que M. le Maire a célébré les noces d'or de Liliane et Gérard Fontaine, un couple bien connu de nombreux Amfrevillais pour leur implication dans la vie municipale et associative.



CHASSE AUX OEUFS

Cette chasse aux oeufs, organisée par le Comité des fêtes dans le square Jacques Prévert le dimanche de Pâques, a réuni de nombreux enfants venus de tous les quartiers de la commune.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Rendez-vous habituel au cimetière pour le dépôt d'une gerbe au monument aux morts de la commune à l'occasion de la signature de l'armistice de la Seconde guerre mondiale.



ÉCHO DES QAIS

C'est sur le ponton du Mare Nostrum, amarré près de la salle de sport, qu'un couple de cygnes a choisi de construire son nid puis de couvrir ses oeufs sous les regards curieux ou attendris de tous les utilisateurs de la véloroute.

RETOUR SUR...

L'ANNIVERSAIRE DU CENTRE CULTUREL

Du 17 mars au 15 avril, le Centre culturel Simone Signoret a fêté ses trente ans. Pendant un mois se sont succédé des événements marquants qui ont attiré un large public tant amfrevillais qu'extérieur, puisque environ mille personnes se sont déplacées pour l'occasion. Une participation qui démontre bien l'intérêt des Amfrevillais pour leur Centre culturel, ses activités et l'histoire de la ville. C'est aussi le moment de remercier encore les bénévoles qui ont œuvré au succès de cet anniversaire, en préparant les expositions, la biennale, et en assurant l'accueil du public.

Rappel des moments forts : Le samedi 17 mars, c'était l'ouverture des célébrations avec l'école de musique et de danse qui a invité le Brass Band en Seine et Tuba Cité.

Le samedi 24 mars, le Comité des fêtes a accueilli Yannick Dumont et son show « de Bourville à Bourvil », spectacle suivi d'une soirée dansante avec l'orchestre « Tenue de soirée ». Le vendredi 30 mars, le Comité d'action culturelle a présenté l'humoriste Topick et son spectacle « Topick fou normal ».

Du dimanche 8 au dimanche 15 avril, la Biennale de peinture et d'arts plastiques s'est tenue avec pour invité d'honneur Richard Gosselin.

En marge de ces événements, deux expositions ont été présentées : une première retraçant l'histoire du Centre culturel – du château qui occupait l'emplacement avant lui – à aujourd'hui, en passant par sa construction et les événements majeurs qui ont marqué ces trente ans. La seconde exposition retraçait la carrière et l'œuvre de Simone Signoret.



LA VIE DU MUSÉE

Visites au musée : Six classes élémentaires se sont succédé au musée ce trimestre : classes de l'école Gérard Philippe d'Amfreville, de Darnétal, Rouen, Grugny, Cailly et Bourg-Beaudoin. Un groupe de marcheurs a également été reçu. **Rassemblement des anciens et anciennes élèves du 18 novembre 2018 :** Pour fêter ses 20 ans, le musée propose un concours réservé à tous les participants à la rencontre. Le questionnaire a été envoyé en même temps que les invitations. On peut trouver



toutes les réponses aux questions en venant au musée... Le gagnant recevra un fort joli lot. **Fermeture du musée :** Le musée sera fermé pendant les vacances scolaires. La visite sur rendez-vous restera possible cependant. **Réouverture :** lundi 3 septembre. **Journées Européennes du Patrimoine :** Elles auront lieu les 15 et 16 septembre 2017. Le musée du Patrimoine des Écoles sera ouvert ces deux jours de 14 à 18 h. Entrée libre.

Atelier Théâtre enfants



Atelier Théâtre ados



À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverture durant les vacances d'été : À compter du 2 juillet, la bibliothèque sera ouverte le mardi de 15 h à 18 h 30 et le mercredi de 14 h à 17 h. Fermeture du jeudi 2 août (inclus) au jeudi 16 août (inclus) **Reprise des horaires habituels le 4 septembre :** Portes ouvertes le samedi 8 septembre à l'occasion du Forum des associations.

Gros coup de cœur des lecteurs : « Couleurs de l'incendie » de Pierre Lemaître *Février 1927. Le Tout-Paris assiste aux obsèques de Marcel Péricourt. Sa fille, Madeleine, doit prendre la tête de l'empire financier dont elle est l'héritière, mais le destin en décide autrement. Son fils, Paul, d'un geste inattendu et tragique, va placer Madeleine sur le chemin de la ruine et du*

déclassement. Face à l'adversité des hommes, à la cupidité de son époque, à la corruption de son milieu et à l'ambition de son entourage, Madeleine devra déployer des trésors d'intelligence, d'énergie mais aussi de machiavélisme pour survivre et reconstruire sa vie.

Tâche d'autant plus difficile dans une France qui observe, impuissante, les premières couleurs de l'incendie qui va ravager l'Europe.

Nouveautés 2018 : De nombreuses nouveautés ont été mises en rayon au cours du printemps. N'hésitez pas à venir les découvrir !



FESTIVAL TOUS AU QUAI ! #3 DES CULTURES URBAINES

30 JUIN / 1^{er} JUILLET

Le festival 2018, toujours plus orienté art urbain, aborde cette année le Hip Hop avec en nouveauté une compétition de breakdance qui va accueillir des danseurs venant aussi bien de Paris que de Caen ou du Havre. Il est aussi ouvert à tous, puisque petits et grands sont invités à pratiquer graffiti, skate et tricot géant lors d'ateliers gratuits, ainsi qu'à participer au défilé de clôture en fripes. Enfin, Tous au Quai 2018 accueille des partenaires, avec la participation de l'Association des Paralysés de France (APF) et sa P'tite Friperie, et la ressourcerie Resistes autour d'un atelier Récup'Art. Programme détaillé:



Samedi 30 juin

- > 12 h : lancement de la fresque par les artistes Kase, Arko et leurs invités
- > 13 h 30 : ateliers graffiti pour les enfants et ados sur réservation
- > 16 h : battle de danse Hip-Hop organisée par le Serpat Crew du Havre avec le Dj Kesta Uzn Serpat

Dimanche 1^{er} juillet

- > toute la journée : suite de la fresque
- > 10 h 30/16 h : initiations skate, roller, trottinette, BMX sur réservation avec les animateurs du Skatepark de Rouen
- > 16 h : démos de sports urbains sur modules
- > 17 h 30 : défilé participatif en fripes vintage avec les Bricol Gir

Les deux jours

- > Atelier participatif de tricot géant
- > Fashion truck, Ma Petite Friperie APF
- > Stand et atelier Atelier Récup'Art avec la Ressourcerie Resistes

Pour participer

Pour les ateliers de graffiti et les initiations aux sports urbains, les inscriptions sont encore



possibles jusqu'au 29 juin à l'aide des flyers d'information présents chez les commerçants, à la mairie, au centre culturel et à l'école primaire.

Pour les adeptes de fripes vintage et colorées désirant participer au défilé du dimanche, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 29 juin en contactant le 06 63 82 35 01.

Si vous souhaitez participer à l'atelier de tricot géant et à la customisation collective, rendez-vous sur le stand Tricot Géant pendant le festival.



Le festival en pratique

Quai Lescure ; samedi de 12 à 19h et dimanche de 10h à 19h

Accès : Rue du passage d'eau / Rond point entrée Nord / Véloroute du Val de Seine / Bus ligne 11
Accès libre et gratuit à toutes les activités (certaines activités sur réservation)

Petite restauration sur place.

Retrouvez le festival sur facebook : Tous au Quai 18 !



SOIRÉE D'OUVERTURE DU FESTIVAL RIRE EN SEINE 28 SEPTEMBRE 2018

La ville d'Amfreville a le plaisir d'accueillir cette année la Soirée d'ouverture du Festival Rire en Seine avec les artistes

Daniel Resende d'Oliveira et

Bruno Bayeux. Ces deux artistes ont marqué l'édition 2017 du festival et cela semblait évident de commencer cette nouvelle saison avec eux.

Daniel Resende d'Oliveira a été le Grand gagnant de la soirée tremplin 2017 : Prix Jury, Prix du Public et Prix Médias.

Bruno Bayeux a été élu Coup de cœur de la soirée tremplin 2017.



Venez découvrir ou redécouvrir ces deux grands artistes pour une soirée unique avec dîner sur réservation.

Repas + Spectacle (sur réservation uniquement) : Tarif plein : 23 € ; Tarif réduit : 20 € Dîner de 19 h - 20 h 30 (quiche, salade et tarte aux pommes + 1 verre)

Spectacle uniquement à 20 h 30 : Tarif plein : 13 € ; Tarif réduit : 10 €
Tarif réduit : Étudiant, moins de 18 ans et Pass Rire en Seine

Réservation :

au Centre culturel au 02 35 23 65 36 et à l'Office du Tourisme de Rouen Vallée de Seine : 02 32 08 32 40 ou <http://resa.rouentourisme.com>

LES DAUPHINS ONT NAGÉ À L'ARCHIPEL



Le 16 mai, les Dauphins ont déserté la piscine du Boulingrin pour une sortie récréative à l'Archipel de Petit Couronne. Dans une bonne ambiance, tous ont profité avec grand plaisir du toboggan, du petit et du grand bassin et bien sûr quelques téméraires, sous la responsabilité du maître-nageur, ont fait le grand saut du plongeur de 3 mètres. Le soleil étant de la partie, un goûter a été offert par l'association.

LES ANCIENS BATELIERS...

... AUX 24 HEURES MOTONAUTIQUES DE ROUEN

Les Anciens Bateliers d'Amfreville étaient présents cette année sur le site des 24 heures motonautiques. Quelle satisfaction en tirer ? Mitigée, diront les dirigeants de l'association, ajoutant qu'en effet, s'ils disposaient d'un bungalow leur permettant d'exposer plusieurs maquettes de bateaux ainsi que bon nombre de photos d'époque montrant l'évolution de la navigation fluviale, celui-ci était fort mal situé. Installé entre l'accueil et le paddock, il était impossible

aux spectateurs de pénétrer dans cette enceinte une fois le départ donné, ce qui laissait les officiels, les agents de sécurité, les mécaniciens ainsi que les pilotes comme visiteurs... À partir de cet instant, toutes ces personnes avaient bien d'autres tâches à accomplir. Le mauvais temps qui a retardé le départ a permis quand même d'avoir une affluence honnête.



LES PONGISTES SONT PERFORMANTS

Cette saison 2017/2018 se termine. Elle aura vu le retour au club d'anciens joueurs qui avaient arrêté le tennis de table il y a plusieurs années. Au niveau des résultats sportifs, l'équipe 1^{ère} se maintient sans difficulté au niveau régional. L'équipe 2, descendue en 2^e division départementale après la 1^{ère} phase, obtient son billet pour remonter en 1^{ère} division avant



la fin du championnat. L'équipe 3 termine 1^{ère} ex aequo en départementale 3 mais ne montera pas à cause d'une différence de matchs gagnés légèrement plus faible (101 contre 94) que Varengeville.

L'équipe 4, qui évoluait en départementale 4, a permis à de nouveaux joueurs (de 10 ans pour le plus jeune à 72 ans pour le moins jeune) de découvrir la compétition. En championnat jeune, l'équipe, composée de Dorian et Alix, termine 1^{ère} de sa poule mais n'a pu défendre ses chances lors de la finale du district de Rouen. Dans le cadre d'une charte signée entre les clubs de l'agglomération rouennaise avec le club du SPO Rouen, l'ensemble des licenciés du club d'Amfreville a été invité à assister à une rencontre de Pro A (le plus haut niveau français) entre Rouen et Chartres. Les jeunes en ont ainsi profité pour aller faire des photos avec E. Lebesson (champion d'Europe en titre), joueur de Rouen. La saison prochaine commencera en septembre, mais les entraînements seront toujours possibles aux horaires habituels (mais sans entraîneurs) lors de la période estivale. Le club sera présent lors du forum des associations du 8 septembre. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de Stéphane Dégremont au 06.09.26.71.92.

VOLANTS DE LA MIVOIE

Déjà 4 ans !!! Les LVM ont en fait du chemin depuis l'apparition des lignes noires sur le sol bleu de la salle Talbot. Aujourd'hui le club compte 69 adhérents. L'école de badminton gérée par Guillaume Prieto, Loïc Culleron et Marie Huguet Vericel accueille 28 enfants et se fait remarquer par de beaux résultats. Cette année en effet, une équipe interclub jeune est créée. Emmenée par Lisa Barbelin, Romane Vericel, Yanis et Kylian Voisin, l'équipe ne monte pas sur le podium. Le double homme impressionne lui par ses excellents résultats et les féminines se démarquent par leur combativité face à des concurrentes bien plus âgées. N'oublions pas les jeunes compétiteurs, Alexane Boucher, Lisa Barbelin, Lucas Tabouelle, Nathan Prieto, Romane Vericel et Noah Vericel qui sont allés affronter d'autres équipes normandes sur des tournois et ont rapporté au club des belles médailles. Emma Tesson, Clara Lemiere et Mathéo Legrou, quant à eux, font leur entrée dans la cour des grands en participant aux interclubs

adultes. Bravo à tous ces jeunes, mais aussi aux moins jeunes, qui brillent également par leurs beaux résultats : une 1^{ère} place en Duo normand pour une équipe LVM, une 1^{ère} place au tournoi de Saint Pierre Les Elbeuf en catégorie simple homme senior catégorie D et l'équipe 1 d'interclub adulte finit 4^{ème} de sa catégorie. Si les LVM savent se distinguer par leurs beaux résultats, ils savent également se différencier par leur implication dans le Sport Handicap. Guillaume Prieto, un président très impliqué et investi, a su en quatre ans développer le Handisport dans le club : deux conventions de partenariats signées avec l'ADAP de Bonsecours et l'ASLES de Petit Quevilly. Sept journées ont été organisées : trois journées adultes et trois journées enfants ainsi qu'un tournoi Enfants



adultes en situation de handicap. Par ailleurs, tout au long de l'année, le club dispose aussi d'un créneau le lundi. Encadré par Guillaume Prieto cinq jeunes viennent taper du volant. Une belle implication qui vaut au club la distinction d'avoir 4 étoiles du label sport et handicap du département. Et demain encore de beaux projets : un championnat régional sport adapté de Bad, certainement trois équipes interclubs et deux équipes interclubs jeunes. Bien sûr, la salle sera ouverte tout l'été. Alors n'hésitez pas à venir taper du volant le mardi à partir de 20 h 30 et le samedi à partir de 10 h.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, concours d'État...) Dès leur 16^e anniversaire et pendant les trois mois suivants, tous les Français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche permet l'inscription d'office sur la liste électorale de la commune dès l'âge de 18 ans. Se présenter avec le livret de famille des parents, la carte d'identité, un justificatif de domicile et de 2^e nationalité éventuelle. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Déchets recyclables Les vendredis 29 juin, 13 et 27 juillet, 10 et 24 août, 7 et 21 septembre.

Déchets verts Tous les mardis en juillet, août et septembre.

Encombrants Contactez le 0800 021 021 pour fixer un rendez-vous d'enlèvement gratuit. Déchetterie gratuite ouverte 7j/7 de 8h à 19h : quai du Pré aux Loups à Rouen.

Vous souhaitez vous séparer d'objets en bon état : certaines associations récupèrent vos objets, parfois à domicile : • meubles, électroménager, vaisselle : Emmaüs, Résistes, Envie... • textiles, linges, chaussures : contactez le 0800 021 021.

Distribution des sacs de collecte Du mardi 11 au vendredi 14 septembre, de 9h30 à 13h et de 14h à 19h à la salle Tango, derrière la poste.

NUISANCES SONORES

Afin d'assouplir quelque peu la réglementation, l'arrêté municipal sur les nuisances sonores a été modifié comme suit : Article 4 : Dans les propriétés privées : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

du lundi au vendredi inclus de 8 h à 20 h ; les samedis de 9 h à 19 h.

Ils sont interdits les dimanches et jours fériés.

PRÉVENTION CANICULE

Les personnes vulnérables que sont les personnes âgées de plus de 65 ans et/ou isolées familialement sont invitées à se faire recenser auprès du CCAS. Pour ce faire, elles peuvent le faire par courrier, par téléphone au 02.32.98.90.36, en se rendant au CCAS (à la mairie), ou par mail : ccas.mairie-amfreville@wanadoo.fr

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le boucher, présent tous les jeudis après-midi sur la place en centre ville, sera absent uniquement les jeudis 19 et 26 juillet pendant la période des vacances scolaires. Faute d'avoir trouvé une clientèle suffisante, le vendeur de fruits et légumes bio qui était présent depuis quelques mois, a décidé de cesser son activité sur Amfreville.

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Vous ne savez pas encore quelle activité pratiquer à la rentrée 2018 ? Vous hésitez entre le sport et la culture ? Pas de panique, vous avez tout l'été pour y réfléchir et si vous restez encore indécis, à la rentrée, le forum des associations et des activités culturelles vous aidera à faire votre choix grâce aux démonstrations programmées tout l'après-midi. Vous pourrez même essayer une ou plusieurs activités. Ce forum est devenu un incontournable de la rentrée, il permet ainsi aux acteurs de la vie associative de se faire connaître auprès des habitants. Les présidents et animateurs de toutes les sections et activités culturelles seront présents pour répondre à vos questions. Il se déroulera le **samedi 8 septembre 2018 de 13h30 à 18h au Centre d'activités culturelles**. Une buvette sera à votre disposition.

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE - SAISON 2018/2019

L'école municipale de Musique et de Danse d'Amfreville-La-Mivoie accueille enfants et adultes, musiciens débutants ou avancés au Centre d'activités culturelles Simone Signoret. Vous pouvez vous inscrire ou inscrire vos enfants pour apprendre la danse classique ou modern-jazz, la flûte, la clarinette, la trompette, le saxophone, le piano, la guitare ou la batterie. Il y a également des ateliers collectifs : le jardin musical pour les petits, le solfège (formation musicale) pour les jeunes et les adultes, la chorale junior, l'atelier chansons, l'atelier jazz, l'atelier de « musiques actuelles » et l'orchestre.

Notez bien ces dates : • Réinscription des anciens élèves : par courrier avant le 25 août ou le mardi 4 septembre de 16h à 19h au secrétariat du centre culturel. • Inscriptions des nouveaux élèves : au Forum des associations (Centre culturel Simone Signoret) le samedi 8 septembre de 13h à 18h et le mardi 11 septembre de 16h à 19h au secrétariat du Centre. Pour les instruments les plus demandés (guitare, piano, batterie et flûte) il est conseillé de venir au forum dès 13h. Priorité aux premiers inscrits.

ÉTAT CIVIL

Naissances (dont les familles ne se sont pas opposées à la diffusion) Tao Gervais, Nada Kharchi-Benani, Oscar Laurence Sabine, Maël Benoit, Louna Bouroult, Justin Maisse, Keylian Despois Scherrer.

Mariages

Marie-France Vieillot et Didier K'Nivinen, Guillaume Fontaine et Richard Gouget, Elodie Hamel et Julien Grignard.

Décès Denis Bais née Fréchon, Laurent Motte, Gisèle Dehays.

CASHBACK

Rectificatif : il fallait lire « Lors du passage en caisse chez un commerçant volontaire, s'ils règlent par carte bancaire (et non chèque bancaire), les consommateurs peuvent demander à payer plus que la valeur de leurs achats et récupérer le trop payé en argent liquide. Parmi quelques commerçants amfrevillais qui ont été sollicités pour mettre en place ce nouveau service, le propriétaire du bar-tabac, le Relais fleuri, situé en bas de la route de Mesnil-Esnard, a accepté et ce dispositif est désormais opérationnel dans son établissement avec toutefois un maximum de trente euros à pouvoir retirer. »

OPÉRATION

TRANQUILLITÉ VACANCES

En cas d'absence, le service de la police municipale peut, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours d'une patrouille quotidienne. Avant votre départ, inscrivez-vous au poste de police.



Tous au Quai!

#3



30 juin
1^{er} juillet

2 jours de
graffiti
+ skate
+ Hip Hop
+ tricot
+ fripes

KASE
ARKO
SMAD
SEOU
CAJOU
SETER
TEST
ICOLE

Entrée libre - Quai de Lescure - Amfreville la Mivoie



**COMITE
DES
FETES**



Accès : rue du passage d'eau / rond point entrée Nord / véloroute du Val de Seine / bus 11. Plus d'infos : amfreville-la-mivoie.fr /  Tous au Quai 18!